



Assemblée générale du Club Aqua-Rythme tenue le 4 octobre 2015, à 17h15, à la cafétéria de l'école Mont-Bruno, 221, boulevard Clairevue est, Saint-Bruno-de-Montarville.

**Membres présents :**

Madame Karine Perrutel, Présidente  
Madame France Mercier, Vice-présidente  
Marie-Paule Gauthier, Trésorière  
Madame Catherine St-Roch, Secrétaire  
Madame Nathalie Normand, Dierctrice  
Madame Barbara Lagacé, Directrice  
Mathilde Lahaye-Hitier, Directrice  
Monsieur Joseph Clerc, Directeur

**Invitée :**

Véronique Lemay, Entraîneur chef

**Parents présents :**

Madame Ani Deschênes	Madame Sophie Nadeau
Madame Genevieve Bouthot	Madame Brigitte Laliberté
Madame Manon Bilodeau	Madame Dominique Pissard
Madame Isabelle Bérubé	Madame Nancy L'Écuyer
Madame Mélanie Dubé	Madame Stéphanie Boyer
Madame Genevieve Cadoret	Madame Jolène Gauthier
Madame Colombe Bourgon	Monsieur Sylvain Gauthier
Madame Jasmine Vigneault	Madame Geneviève Bettner
Madame Avinka-Sabina Jankarik	Madame Lucie Bégin
Monsieur Jean Giovan	Monsieur Pascal Laplante
Monsieur Denis Rheault	

**1. Ouverture de l'assemblée générale et mot d'ouverture de la présidente**

Le quorum étant constaté, la Présidente déclare la séance ouverte à 17h30. Mme Karine Perrutel, Présidente au sein du CA du club Aqua-rythme et membre sortante, souhaite la bienvenue à tous les parents présents et en grand nombre ce soir.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est dûment proposé par madame Sophie Nadeau et appuyé par Madame Lucie Bégin, que les membres du comité administratif (CA) du Club Aqua-Rythme et les parents présents acceptent l'ordre du jour sans aucune correction.

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 octobre 2014**

Il est dûment proposé par Madame Ani Deschênes et appuyé par Madame Colombe Bourgon, que les membres du comité administratif (CA) du Club Aqua-Rythme et les parents présents acceptent le procès-verbal du 5 octobre 2014, sans aucune correction.

### **4. Présentation de Véronique Lemay Entraîneur Chef**

Le conseil d'administration a choisi de prendre une partie de l'AGA pour présenter Véronique Lemay, entraîneur-chef. Véronique possède un baccalauréat en kinésiologie, elle explique la nouvelle structure de compétitions imposée cette année par la Fédération de nage synchronisée du Québec. Par le fait même, elle explique aux parents les raisons pour lesquelles le club a dû prendre des décisions et ajouter des heures d'entraînement hors de l'eau afin de permettre aux nageuses de se développer sur le plan physique.

### **5. Rapport des différents officiers**

Karine Perrutel, Présidente, fait le bilan de l'année 2014-2015 :

- Les membres du CA pour l'année 2014-2015 étaient :
  - Karine Perrutel, Présidente,
  - France Mercier Vice-présidente,
  - Marie-Paule Gauthier, Trésorière,
  - Catherine St-Roch Secrétaire
  - Joseph Clerc, Directeur
  - Barbara Lagacé, Directrice
  - Mathilde La Haye, Directrice
  - Nathalie Normand, Directrice
- Pour la saison 2014-2015, il y a eu 81 nageuses, 11 entraîneurs.
- Les inscriptions pour 2015-2016 s'élèvent au nombre de 78.
- Un ajout d'entraînement à sec le jeudi a été ajouté pour certains groupes.
- Les membres du CA ont tenu 12 réunions régulières.
- Les nageuses ont participé à 8 compétitions en 2014-2015
  - Compétition de figures - Nov 2014 Montréal
  - Compétition routine provinciale - Jan 2015 Laval
  - Finale régionale des Jeux du Québec - Jan 2015 St-Hyacinthe
  - Compétition Inter division 6 - Mars 2015 St-Hyacinthe
  - Compétition invitation Montréal - Avril 2015
  - Compétition d'équipe Québec - Avril 2015
  - Coupe du président Drummondville - Mai 2015
  - Championnat Québécois Magog - Mai 2015

De plus, une nageuse du Club a participé en solo aux Jeux du Québec tenu cette année à Drummondville

Le 31 mai 2015, sous le thème «La Plage», un gala présentant chacune des routines composées au cours de l'année a été offert à la piscine de St-Bruno. Grâce à la collaboration de nombreux parents bénévoles, les 2 représentations offertes furent un succès. Pour la saison 2015-2016, le gala sera le 29 mai 2016.

- Un camp pré-saison a eu lieu cet été et plus de 24 nageuses y ont participé.
- Compétitions pour l'année 2015-2016 : Différentes dates de compétition, pouvant être consultées sur le site internet de Synchro Québec, sont offertes pour la prochaine saison.
- Lors de la saison 2014-2015, le Club comptait 1 juge : Lyne Bélanger.

Pour les parents intéressés de s'inscrire au bénévolat de juge :

- La formation est offerte à l'automne, pour une durée de 2 journées de 8 heures;
- Le rôle de juge est assumé bénévolement;
- Les frais de formation sont couverts par le club;
- Les frais lors des compétitions sont déboursés par le club soit déplacement, repas et hôtellerie, s'il y a lieu;
- Un juge doit s'engager à être présent à un minimum de 2 compétitions par année et suivre une activité de formation continue, soit la participation au congrès annuel de Synchro Québec ou une mise à jour d'une durée de ½ journée.

Il est à noter que le club se voit imposer des pénalités (400\$ par juge par jour de compétition) lorsqu'il participe à une compétition et qu'aucun juge ne le représente.

Les détails de cette formation sont disponibles sur le site Synchro Québec.

- Le site internet ainsi que la page Facebook du club sont tenus par un parent bénévole, soit Madame Mathilde Lahaye-Hitier. Le site et la page Facebook sont continuellement mis à jour. Aussi, un calendrier informe les nageuses des activités pour l'année en cours.
- Le club s'engage à favoriser la formation de nouveaux entraîneurs et cette année, 2 nouvelles monitrices seront formées. De plus, 4 entraîneurs complèteront la deuxième partie de leur formation compétition.
- Dans l'objectif d'améliorer le suivi et le perfectionnement de notre équipe d'entraîneurs, une évaluation de rendement a été officiellement implantée. Nous avons nommé deux assistantes entraîneurs-chefs, ainsi des heures supplémentaires de suivi ont été octroyées afin de permettre le suivi des évaluations ainsi que le suivi des entraînements au quotidien.
- Le CA réitère devant l'assemblée, que le club Aqua-Rythme de St-Bruno est de niveau compétitif dès le niveau novice des nageuses. Nous tenons à maintenir cette philosophie au sein des équipes. Aussi, une nouvelle structure de compétition a été imposée cette année par Synchro-Québec.
- Le programme Sport-Études, en collaboration avec l'école secondaire de Mortagne à Boucherville, a débuté à l'automne 2014. Véronique Lemay en est l'entraîneur en charge. Nos premières nageuses qui ont complétées le programme étaient au nombre de 8. Les inscriptions pour 2015 sont au nombre de 4. Le programme, qui se finance complètement, permet aux nageuses de pouvoir accès de l'entraînement supplémentaire par semaine.

**Projet 2015-2016 :**

- Un projet de levée de fonds serait à analyser, avec le support des parents bénévoles afin de permettre de couvrir certains frais de compétitions.

**6. Présentation et adoption des rapports financiers**

Finance :

- Bilan fin saison 2014-2015 Club et SE
  - Pour la saison 2014-2015 du club régulier, on termine avec un peu plus de 7000 \$ en caisse, incluant le profit du camp d'entraînement (2000 \$)
    - Le Sport-Études finit l'année avec approximativement 2100 \$ de surplus
    - Le Club a pour sa part près de 12 000\$ de perte
- Compte rendu Gala - surplus d'un peu plus de 2100 \$
- Compte rendu camp pré-saison
  - dépenses**
    - salaire entraîneurs (réel) 1 765,48 \$
    - location gymnase (réel) 150,00 \$
    - location piscine (estimé) 480,00 \$
    - traitement de la paie (estimé) 25,00 \$
  - revenus**
    - 24 nageuses \* 210 5 040,00 \$
  - bénéfices (estimé) 2 619,52 \$**

Voici les points saillants du rapport :

- Nous avons eu une augmentation importante des dépenses dans l'année financière 2014-2015 comparativement à la saison précédente et finissons l'année avec une perte de 12 062 \$.

Quelques items expliquent cette situation :

- Augmentation du total des salaires versés aux entraîneurs, 5 des 11 équipes avait 2 entraîneurs, principalement pour assurer le développement de nos entraîneurs moins expérimentées ainsi qu'assurer une relève.
- Une redistribution des fonds aux nageuses notamment par le fait que le club a payé 2 compétitions ont été incluses dans les frais d'inscription.

Le contrat est renouvelé avec Desjardins pour la production des paies des entraîneurs

En banque pour le Club au 31 août 2015 : 7 303,59 \$

## **7. Ratification du travail des administrateurs**

Il est résolu que tous les actes, contrats, règlements, résolutions, procédures, décisions, paiements et retraits pris, rendus et faits par les administrateurs du club depuis la date de la dernière assemblée annuelle des membres (5 octobre 2014), sont par les présentes, approuvés, ratifiés et confirmés.

## **8. Amendements aux statuts et règlements du Club Aqua-Rythme**

Nous procédons à aucune modification à la charte des règlements.

## **9. Élection des membres du conseil d'administration**

Des membres quittent le CA : Catherine St-Roch, Secrétaire et Barbara Lagacé, Directrice.

Nous avons 6 membres qui désirent rester et 1 autre parent qui se propose.

- Les 7 membres sont élus par acclamation :

M. Joseph Clerc  
Mme Marie-Paule Gauthier  
Mme Mathilde Lahaye-Hitier  
Mme France Mercier  
Mme Nathalie Normand  
Mme Karine Perrutel  
Mme Brigitte Laliberté

Nous leur souhaitons bonne chance et ils pourront compter sur l'expertise des membres sortant et également, nous aurons besoin de bénévoles supplémentaires occasionnellement durant la prochaine année.

## **10. Varia**

Aucun varia n'est ajouté

## **11. Questions**

Aucune question

## **12. Clôture de l'assemblée**

N'ayant d'autres sujets à traiter, l'assemblée est levée à 18h30.